

**DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE**

ARRETE
portant constitution du jury de l'examen de niveau
permettant l'accès aux formations préparant
aux diplômes d'Etat d'assistant de service social,
d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants
pour la session 2015

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 1995 modifiant les arrêtés des 16 mai 1980, 6 juillet 1990 et 20 mars 1993 fixant respectivement les conditions d'admission dans les centres de formation préparant aux diplômes d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants, et notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2005 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté préfectoral régional n° 15-057 du 7 avril 2015, portant délégation de signature à Madame Sylvie HIRTZIG, Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre-Val de Loire,

ARRETE

Article 1er : Sont désignés membres de jury de l'examen de niveau dont les épreuves se dérouleront les 30 novembre et 1er décembre 2015 à Orléans (Loiret) :

En qualité de Présidente du jury :

- Madame Brigitte GRIVOT, inspectrice de l'action sanitaire et sociale représentant madame la directrice régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire ;

En qualité d'enseignant de l'enseignement secondaire :

- Monsieur Jean-Marc SIMON, professeur certifié en lettres modernes, enseignant de l'Education Nationale ;

En qualité de représentants des centres de formation préparant à l'un au moins des diplômes concernés par l'examen de niveau :

- Monsieur Eric LEON, formateur à l'école régionale du travail social préparant aux diplômes d'Etat d'éducateur spécialisé et d'assistant de service social, à Olivet ;

- Madame Isabelle MARTIN, formatrice à l'institut du travail social préparant aux diplômes d'Etat d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants, à Tours ;

En qualité de personne qualifiée dans le domaine du travail social :

- Madame Dominique FEVRE, responsable d'unité éducative à la direction régionale de la protection judiciaire de la jeunesse, à Orléans.

Article 2 : La Directrice Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Centre-Val

de Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 20 novembre 2015
Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire
et par délégation,
La directrice régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale
Signé : **Sylvie HIRTZIG**